



Ouverture d un autre compte suite à un blocage

Par **gabelleMM**, le **31/10/2008** à **20:43**

Bonjour,

J'ai mon compte bloqué. Mon compte est dans une agence sur montpellier et je vis a Toulouse. Je suis en procedure car mon compte etait alimenté que de prestations familiales. Bref mon avocate me disait que je devrais ouvrir un autre compte afin que mes prestations de caf nne soient versées que sur un compte à part...

Je suis allée dans une autre caisse d epargne aujourd'hui et l on m'a repondu que sachant que mon compte courant etait bloqué je ne pouvais pas en ouvrir un autre et qu un OAD serait difficile car mon compte etait bloqué.

Est-ce vrai?

Que puis je faire???